

l'un des moyens de contrer la résistance à l'ajustement. Mais une approche plus efficace pourrait être de concevoir de solides politiques d'aide de transition et d'adaptation des travailleurs comportant des éléments qui favoriseraient l'ajustement industriel, comme un dédommagement pour les déplacements ainsi qu'une assistance au recyclage et à la mobilité des travailleurs.

Notre compétitivité internationale est également influencée par le climat de nos relations industrielles. La réalisation du plein potentiel d'exportation du Canada nécessitera une meilleure coopération entre le monde du travail, les gens d'affaires et le gouvernement, coopération qui reflétera les exigences et les règles du marché international ainsi que la nécessité de donner davantage au Canada l'image d'un fournisseur fiable. Depuis les dix dernières années, la performance du Canada est moins que satisfaisante. Les coûts salariaux se sont accrus beaucoup plus rapidement que les gains de productivité. Nous avons été l'un des pays de l'OCDE à connaître les plus forts taux d'arrêts de travail dus à des grèves et à des problèmes syndicaux. Dans les années 80, le Canada devra se redonner une réputation de fournisseur fiable et concurrentiel.

Il pourrait se développer une importante source de conflits entre les objectifs commerciaux et les objectifs de valorisation des ressources humaines. Une stratégie qui se concentre sur l'amélioration des résultats commerciaux et qui vise notamment une réduction du protectionnisme et une amélioration de la compétitivité internationale et de la productivité pourrait entraîner des pertes temporaires d'emplois. De nouveaux emplois seront toutefois créés au fur et à mesure que notre performance commerciale s'améliore. Mais on ne sait pas encore clairement ce qui en résultera en terme de création d'emplois. Si l'on peut se fier à de récentes études qui prévoient le maintien de forts taux de chômage, le conflit entre l'amélioration de la productivité à long terme et le maintien des emplois à court terme deviendra de plus en plus apparent. Il en résultera manifestement des incidences sur la rapidité avec laquelle on encouragera le déclassement industriel.

Dans cet environnement international fortement concurrentiel, il sera essentiel de se doter d'une *base industrielle* plus efficace et concurrentielle au niveau international. Outre une plus grande coordination et une meilleure concertation des politiques commerciales et des diverses politiques économiques nationales, les priorités de développement économique du gouvernement devront fondamentalement viser à encourager la modernisation et la rationalisation permanentes de l'infrastructure industrielle nationale, ainsi que la promotion des possibilités de création d'emplois nouveaux et de remplacement. Le succès de ces efforts sera un facteur éminemment important pour la performance commerciale du Canada pendant cette décennie et la suivante.

La *valorisation* des ressources naturelles canadiennes (produits de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, produits pétrochimiques, métaux et minéraux) avant leur exportation, lorsque la chose est possible et rentable, a été l'un des grands objectifs des politiques régionales, industrielles et commerciales du Canada. L'élimination des obstacles commerciaux étrangers imposés aux produits de ressources semi-transformés et transformés a été pour le Canada un objectif prioritaire lors des diverses négociations commerciales internationales. Bien que certains progrès aient été réali-